

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

IV

1886



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

1886

BIBLIOGRAPHIE

L'Art des jardins, traité pratique et didactique par le baron ERNOUF, troisième édition, entièrement refondue avec le concours de M. ALPHAND. Paris, J. Rothschild, éditeur.

Ce beau livre s'adresse à toutes les personnes qui veulent connaître l'histoire des jardins, les transformations successives par lesquelles ils ont passé, les théories qui président à leur composition, et enfin, les moyens pratiques de tracer, planter et embellir un domaine en faisant concourir à son agrément les beautés du paysage qui l'entoure.

C'est un art plus difficile qu'on ne le croit généralement et qui a subi, comme tous les autres, les alternatives de grandeur et de décadence qu'entraînent les vicissitudes du temps et de la mode.

Il a eu sa grande époque en France et en Angleterre, quand les poètes, les écrivains, les peintres de ces deux pays ne méprisaient pas de s'en faire les adeptes ou les législateurs.

Mais avec le temps « tout passe de nature à autre », comme disait Montaigne, et aujourd'hui l'Art des jardins existe bien toujours en vérité, mais les artistes sont rares qui s'en occupent, l'étudient et y croient.

Cependant les jardins n'ayant jamais été plus en faveur que de nos jours où ils sont devenus un luxe accessible aux plus humbles fortunes, l'éditeur du livre que nous présentons au public a pensé que le moment est propice pour rendre à l'Art des jardins l'importance qui lui appartient.

Aidé par un écrivain déjà honorablement connu, le baron Ernouf, et par un ingénieur d'un admirable talent, M. Alphand, il a fait une œuvre à la fois scientifique et pratique dont il est permis d'attendre d'utiles effets pour le développement de l'horticulture ornementale.

Bien que le traité de l'*Art des jardins* s'adresse plus spécialement aux horticulteurs, aux paysagistes et aux architectes, nous pensons qu'il ne peut manquer d'intéresser aussi les botanistes. Nos études de prédilection nous mettent assez fréquemment en présence des beaux spectacles de la nature pour que nous ayons été plus d'une fois frappés du caractère particulier

que la flore dominante d'une localité donne au paysage, suivant le terrain et la saison.

Nous savons que les forêts de Conifères, qui atteignent au sublime dans les paysages alpestres où les sommités des montagnes leur forment un cadre grandiose, paraissent monotones dans les plaines si des clairières verdoyantes n'en coupent l'étendue, si les Érables, les Ormes, les Tilleuls et les Hêtres n'en varient la couleur et l'aspect.

Les vallées nous paraissent plus riantes quand les Saules, les Frênes et les Trembles marient au bord des eaux leur feuillage mobile et léger.

Les Bouleaux pressant en grand nombre leurs maigres silhouettes sur un sol couvert d'Ajoncs, de Genêts ou de Bruyères, éveillent toujours en nous l'idée d'une terre ingrate et d'un ciel inclément ; mais s'ils se trouvent mélangés aux arbres verts, aux Chênes, aux Ormeaux, aux Noisetiers, ils égayaient alors les massifs de leur écorce blanche et de leur feuillage clair.

Enfin, nos prairies émaillées de nombreuses fleurs nous offrent un décor que le voyageur Wallace déclarait n'avoir jamais vu égaler par les plus riches floraisons des tropiques. Ces harmonies que nous admirons dans leurs stations naturelles, nous nous plairions à les retrouver dans les jardins et nous comprendrions que les paysagistes s'exerçassent à les y reproduire.

Ceux-ci de leur côté apprendraient, par l'étude plus attentive de la flore indigène, à connaître et à utiliser les ressources qu'elle met à leur disposition ; l'examen attentif de la distribution des espèces herbacées ou ligneuses dans les paysages naturels leur permettrait de reconstituer dans les parcs les jolies scènes qu'elles font naître et qui sont trop peu imitées. Ces deux études établissent un lien entre la Botanique et l'Horticulture, entre la science des plantes et l'art de leur arrangement.

L'*Art des jardins* est divisé en deux parties : la première qui traite de leur histoire nous fait connaître l'état des jardins chez les anciens, en Grèce, en Egypte, chez les Orientaux, les Chinois, les Japonais, les Romains ; ensuite au Moyen-Age ; à l'époque de la Renaissance en Italie ; en France pendant les XVI^e et XVII^e siècles jusqu'à Lenôtre ; puis sous la direction de ce grand homme dont les conceptions puissantes donnèrent

aux résidences royales le cadre somptueux qui leur convenait. Lenôtre eut la gloire de voir adopter partout, de son vivant, le genre qu'il avait créé. L'Angleterre, à Greenwich et à Saint-James, la Suède, l'Allemagne, l'Espagne, s'embellirent des compositions dues à son génie. En Italie, où il fut appelé par le pape Innocent XI, il traça les plans des villas Ludovisi et Pamphili, et lorsque Catherine la Grande voulut avoir son Versailles à Saint-Pétersbourg, elle chargea Le Blond, son élève, de lui dessiner Péterhof.

Chose singulière, c'est au moment où la faveur du style régulier semblait le plus solidement établie en Europe, par l'influence de Lenôtre, qu'une révolution complète dans l'Art des jardins a bouleversé toutes les théories et toutes les traditions auxquelles cet art n'avait cessé d'obéir jusque-là.

On se souvient que les jardins furent considérés, pendant toute l'antiquité, comme une annexe de l'architecture. Les anciens, loin de chercher à imiter les scènes naturelles qu'ils avaient sous les yeux, semblent n'avoir eu d'autre préoccupation que de rendre plus manifeste l'importance de leurs œuvres.

Les terrasses remplaçaient les pentes, les arbres étaient régulièrement soumis au ciseau, toutes les lignes étaient ramenées à la ligne droite et aux diverses figures du cercle. Au lieu de couler naturellement le long des pentes, les eaux s'élançaient hardiment en jets verticaux.

Cet art de convention se poursuivit d'âge en âge et nous venons de voir qu'il reçut de Lenôtre la plus magistrale interprétation qu'il soit possible d'imaginer.

Cependant, déjà au temps où vivait cet habile architecte, il s'était fait comme une sorte de révélation du sentiment vrai des beautés naturelles, et c'est la littérature qui nous en fournit les premiers indices.

Les poètes grecs et latins n'avaient guère considéré la nature que dans ses rapports avec les actions des héros qu'ils chantaient : Homère, Pindare, Sophocle, Théocrite, Lucrèce, Virgile, Horace, etc., ont peint la réalité des choses sans s'abstraire jamais dans les rêveries de la poésie contemplative ; leurs descriptions nous intéressent plus qu'elles nous émeuvent et elles furent sans influence sur la forme artistique des jardins de l'époque.

Il n'en fut pas de même de la littérature des XVI^e et XVII^e siè-

cles. En exprimant avec sensibilité l'amour de la nature pour elle-même, les écrivains de cette époque furent les vrais initiateurs des jardins naturels ou paysagers.

Si Bacon conseillait dans ses *Sermônes*, imprimés en 1664, d'ajouter aux jardins symétriques « des endroits négligés comme spécimens de la nature sauvage » c'est, assure-t-on, qu'il en avait pris le goût en lisant dans la *Jérusalem délivrée* (1575) la description des jardins d'Armide faite par le Tasse avec des détails enchanteurs :

« L'art qui créa ces beautés les accrut encore en se dissimulant. »

Chant XVI^e.

Quelques années après, en 1667, parut le *Paradis perdu* ; la description du jardin d'Eden qui s'y trouve est vraiment le portrait d'un jardin splendide sorti tout entier de la puissante imagination de Milton, et le poète prend soin d'y marquer lui-même comment ce jardin diffère des conceptions analogues de son temps.

« Un art raffiné n'a point arrangé ces fleurs en couches et « en bouquets curieux, mais la nature libérale les a versées « avec profusion sur la colline, dans le vallon, dans la plaine, « là où le soleil du matin échauffe d'abord la campagne ouverte, « et là où le feuillage impénétrable rembrunit à midi les bosquets. »

Le reste de ce passage célèbre est dans toutes les mémoires. Enfin, en 1712, Addison, celui-là même qui avait mis en lumière dans le *Spectator* (1694) le chef-d'œuvre du grand poète, méconnu et mort misérable et aveugle, Addison commença à parler des jardins conçus suivant l'idéal de Milton. L'année suivante, Pope publia une étude sur le même sujet dans le *Guardian*, et Thomson, dans le poème des *Saisons*, en 1726, chantait d'un ton plus haut les rêves agrestes de ses prédécesseurs.

Il ne restait plus qu'à réaliser dans la pratique les idées exprimées par ces écrivains de premier ordre : ce fut le rôle qui revint à un jeune artiste du Yorkshire, William Kent, que patronnait lord Burlington.

William Kent commença ses essais dans le genre paysager vers 1730, et la mode nouvelle obtint de suite un grand succès. Thomas Gray et Walpole la célébrèrent comme une « conquête

nationale », et Mason, dans son poème *The English Garden*, s'écriait :

« Bacon fut le prophète, Milton le hérault, et Addison, Pope et « Kent, les champions du jardinage moderne et du vrai goût. » Faisons une simple remarque à ce propos en passant : Il existait en France des jardins paysagers depuis déjà plus de 40 ans, c'est-à-dire dès la naissance de Kent. C'étaient les jardins de Mignaux, près Poissy, ceux de l'abbé Pajot, près de Vincennes, le Moulin et le Chemin-Creux dans le faubourg Saint-Antoine. Seulement ces essais, dus au talent original de Dufresny (1), n'eurent aucune suite et passèrent inaperçus au milieu des nombreuses productions de Lenôtre et de ses successeurs, Le Blond et Dezallier d'Argenville.

Pour trouver dans notre patrie des exemples du style paysager dignes d'être cités, il faut arriver à Morel, de Lyon, qui publia en 1776 sa *Théorie des jardins*, et dessina vers la même époque les parcs célèbres de Guiscard et d'Ermenonville, longtemps cités comme de rares exemples des grands domaines paysagers de cette époque (2).

Nous nous sommes étendu à dessein sur cette période de l'histoire des jardins en raison des événements considérables qu'elle a vu s'accomplir dans le domaine de tous les arts ayant pour objet la représentation des beautés de la nature.

On peut dire que dans le temps relativement court qui s'étend du commencement du XVII^e siècle à la seconde moitié du XVIII^e le sentiment de la nature avait trouvé sa véritable expression à la fois dans la poésie, dans la peinture et dans les jardins.

(1) Ce Dufresny avait pour grand-père le fils de la jardinière d'Anet, si connue sous le nom de « Belle jardinière » ; il s'entendait à tous les arts et a laissé de charmantes compositions musicales et littéraires. Mais la vie dissipée qu'il menait lui a enlevé bien des sympathies, malgré ses talents variés.

(2) J.-M. Morel, architecte à Lyon, avait aussi dessiné dans nos environs un assez grand nombre de jardins dont quelques-uns subsistent encore, entre autres le parc du château de Saint-Try à Anse ; on trouve dans ses compositions et dans ses écrits un sentiment vrai des beautés naturelles, la condamnation de ces ornements de faux goût, temples, ermitages, obélisques et autres monuments que l'Angleterre avait mis à la mode en Europe. Il cherche ses effets dans la disposition des points de vue, le caractère varié des eaux et des plantations, et non dans les ornements futiles dont on avait le tort de surcharger les jardins. On peut regretter que les bouleversements politiques et sociaux aient détruit la plupart des œuvres de ce maître qui a été bien certainement le plus distingué de nos ancêtres lyonnais dans l'art des jardins.

Peu important, après cela, les déviations et les exagérations dans lesquelles tombèrent une foule d'artistes au rabais. Il se trouva toujours des hommes de talent tels que Repton et Uvedale Price, en Angleterre, Gabriel Thouin, en France, pour ramener la forme artistique des jardins à ses véritables traditions et aux saines doctrines qui l'ont inspirée.

Après la Révolution française qui fit, comme on sait, une terrible exécution des grandes propriétés, la vogue s'attacha de plus en plus au style irrégulier, mieux adapté aux petits domaines et aux humbles fortunes.

C'est aux jardins de ce genre que sont consacrés surtout les développements théoriques et pratiques qui font l'objet de la deuxième partie de *l'Art des jardins*.

Deuxième partie. — *Théorie de l'Art des jardins*.

Après avoir tracé l'historique que nous venons de résumer, les auteurs, voulant donner à leur œuvre un caractère bien marqué d'utilité pratique, exposent les préceptes qu'on a le plus fréquemment l'occasion d'appliquer dans la composition des jardins.

Cette étude s'appuie du témoignage des maîtres les plus autorisés : Repton, Loudon, Mac Intosh, Kemp, Morel, Choulot, Barillet-Deschamps, prince Pückler-Muskau, Meyer, Uvedale Price, Petzhold, etc.

L'auteur examine en détail toutes les opérations que nécessite la création des jardins et les constructions qui entrent dans leur aménagement. En voici le sommaire :

Chapitre 1^{er}. — *Principes généraux. — Nécessité absolue d'un plan d'ensemble, Étude et appropriation des alentours, Relief du terrain, Terrassements, Drainage, Plantations, Combinaisons de feuillage, Étude des effets d'ombre et de lumière, Formes diverses des arbres, Les eaux et leur tracé, Iles, Ponts, Edicules, Loges d'entrée, Maisons de garde, etc., Rocailles, Gazon et Pelouses, Allées diverses, Confections et Dimensions des Allées, Entrée des parcs, Clôtures, Potagers et Vergers, Possibilité de fusionner le verger avec le jardin d'agrément, Serres, Volières, Ruches, etc.*

Une analyse même complète ne pourrait pas rendre l'intérêt de ce chapitre, le plus considérable par son étendue et le plus important au point de vue de son utilité immédiate.

De nombreux dessins accompagnent le texte et mettent sous les yeux les exemples à suivre et ceux qu'il faut éviter ; d'autres donnent l'aspect du terrain *avant* et *après* l'exécution des travaux d'après le système inauguré autrefois par Repton.

Chapitre II. — *Tracé des jardins réguliers dits Français, et de ceux du genre mixte.*

Sommaire : *Possibilité des nouvelles applications totales ou partielles du système régulier, Règles pour le choix du style, Opérations préparatoires, Établissement des perspectives, Direction des allées, Plantation, Méthode de raccordement, Places publiques.*

Dans ce chapitre les auteurs examinent les éventualités qui peuvent motiver l'adoption du style régulier au moins dans une certaine étendue d'un parc. Telles seraient, par exemple, la nécessité de conserver et de restaurer de beaux travaux d'art ou d'anciennes plantations appartenant à ce style, une disposition particulière du terrain qui imposerait la construction de terrasses, escaliers, rampes, etc. dans le voisinage de l'habitation, les exigences artistiques obligeant à prolonger dans le parc les lignes architecturales d'une demeure somptueuse.

« Les lignes sont à la nature ce que la mesure et la rime sont à la pensée ; elles l'ennoblissent, elles sont la poésie du « paysage ». (L. Vitet, *Études sur l'histoire de l'art.*)

Toutefois, comme il ne saurait être question d'appliquer ce traitement à toute la surface d'un parc, il faut se préoccuper d'en raccorder harmonieusement les différentes parties. Cette difficulté est résolue avec goût en s'appuyant sur les exemples les plus recommandables d'artistes comme Paxton et Lenné.

Le chapitre III est consacré aux jardins particuliers de villes d'une ornementation toujours un peu difficile et aux jardins d'instituteurs.

Le chapitre IV signale parmi les CRÉATIONS MODERNES les plus intéressantes applications du style paysager qui ont été faites en France, en Angleterre, en Allemagne et autres pays.

Le chapitre V s'occupe des Promenades publiques et des Squares. On sait quels progrès a faits cette branche de l'Art des jardins, grâce aux remarquables travaux exécutés à Paris sous la direction de M. Alphand, l'un des collaborateurs de ce livre et l'auteur du grand ouvrage : *Les Promenades de Paris.*

Pour finir, quelques renseignements sur les prix des principaux travaux du jardinage et sur les services des Promenades de la ville de Paris.

Ces renseignements sont empruntés en grande partie aux tableaux de séries qui servent de base pour les adjudications de la ville de Paris

Telles sont les données principales qui ont été développées dans le traité de l'*Art des jardins*. Plus de 500 gravures représentant des plans, des profils, des perspectives de jardins ou les végétaux les plus remarquables qui peuvent les orner, accompagnent le texte. Les unes sont destinées à instruire le lecteur en lui rendant plus sensibles les préceptes enseignés, les autres sont attrayantes par les images reproduisant de beaux paysages, des œuvres d'art, des tableaux de maîtres, ou les contrastes qu'elles font naître en représentant l'ancien état de certaines promenades modernes; tel est le plan du Gibet de Montfaucon en 1609, devenu aujourd'hui le parc des Buttes-Chaumont, etc.

Nous arrêterons ici cette esquisse en souhaitant qu'elle donne au lecteur une idée suffisante de la valeur de l'ouvrage, et le décide à en faire la lecture. Nous aurons ainsi servi les vues de l'auteur, qui se trouverait largement récompensé de ses peines « Si ce travail pouvait propager le goût de l'horticulture d'agrément, s'il pouvait donner aux jardiniers paysagistes une plus haute idée de leur art et ramener aussi nos jeunes architectes aux grandes traditions du XVI^e siècle, époque où les plus illustres artistes, à la fois peintres, sculpteurs, ingénieurs, architectes, ne croyaient pas déroger ou plutôt n'auraient pas cru leur œuvre complète, s'ils n'avaient pas compris l'étude des jardins, corollaire et complément des édifices ».

Fr. MOREL.

Traité de Paléontologie pratique, par Stanislas MEUNIER, aide-naturaliste au Muséum, 2^e édition, 815 gravures et 2 cartes géologiques. Paris, J. Rothschild.

Il existe déjà un grand nombre de traités de Paléontologie, soit générale, soit appliquée en particulier à certains pays; mais la plupart de ces livres sont destinés à ceux qui veulent faire une étude détaillée et approfondie des êtres vivants enfouis dans